

ECOLE DE FRESSIÉS

2023 - 2024

Jeudi 14 septembre 2023

Ordre du jour :

- Organisation pédagogique de l'école
- Note Académique
- Protocole sanitaire et sécurité
- Les APC
- Les élections des parents d'élèves
- Les évaluations
- Questions diverses

RAPPEL

Pièces nécessaires à la constitution du dossier de l'élève, à ramener le plus rapidement possible :

- Fiche de renseignements,
- Attestation d'assurance,

Le montant annuel de la coopérative scolaire soit **10 € par enfant.**

- Ne pas oublier de recouvrir les livres distribués

Les effectifs au 04 septembre 2023

	TPS -3ans	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
CLASSE 1	3	4	6	5	4					22
CLASSE 2						3	3	4	2	12
										34

Pour rappel, le 1^{er} septembre 2022 : 46 élèves inscrits



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© Stéphanie Lacombe - MENJ

RENTRÉE 2023
ce qui change
pour votre enfant

Chers parents,

Cette semaine, vos enfants ont rejoint les bancs **de l'école**.

De nouvelles mesures sont mises en place pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Soyez assurés que toute la communauté éducative s'engage et se mobilise pour en assurer le bon déploiement.

Bonne rentrée !



Gabriel Attal

Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse



Des professeurs mieux rémunérés

Pour reconnaître leur engagement auprès de vos enfants, tous les enseignants bénéficient dès septembre d'une **augmentation de salaire sans condition de 125 à 250 € nets par mois** par rapport à septembre 2022.

PLUS DE SAVOIRS FONDAMENTAUX



Lecture, écriture et mathématiques

2 h par jour sont dédiées à la **lecture et l'écriture** pour tous les élèves de CM1 et CM2.

Les professeurs proposeront régulièrement des exercices de grammaire, d'orthographe, de calcul mental et de résolution de problèmes.

La lecture à l'école et en dehors du temps scolaire est davantage promue : votre enfant lira désormais chaque semaine au moins deux textes longs de 1 000 mots minimum.

La pratique de l'écriture est également réaffirmée auprès des personnels pour qu'ils l'encouragent sous toutes ses formes (cahiers d'écriture, rédactions, etc.).



Égalité des chances

S'il connaît des difficultés dans certaines matières, votre enfant aura la possibilité de bénéficier de **soutien scolaire**.

Davantage de stages de réussite sont organisés pendant les vacances scolaires pour consolider les savoirs fondamentaux et combler d'éventuelles lacunes. 100 000 heures supplémentaires à l'échelle nationale seront assurées par des professeurs ou des personnels de l'éducation nationale dans le cadre de missions complémentaires rémunérées.



Évaluations nationales

Comme cela existe déjà **en CP, CE1, 6^e** et à l'entrée au lycée, des évaluations nationales sont organisées dès septembre **en CM1** en mathématiques et en français afin d'évaluer les besoins de votre enfant et d'y répondre de façon appropriée.



École maternelle

Pour mieux accompagner les élèves de maternelle dans leurs spécificités, **un plan de formation particulier** des professeurs des écoles est déployé.

Dans les quartiers prioritaires, **l'accueil en milieu scolaire dès 2 ans** est développé pour ceux qui le souhaitent afin de lutter contre les inégalités scolaires.

DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE FAVORABLES



Moins d'élèves par classe

Toutes les classes de grande section, CP et CE1 sont plafonnées à 24 élèves. Cela offre la possibilité aux professeurs de mieux accompagner votre enfant dans un cadre plus propice aux apprentissages.

En éducation prioritaire, comme c'est déjà le cas en CP et en CE1, **toutes les classes de grande section seront dédoublées** (deux groupes de 12 élèves maximum) d'ici 2024, afin d'offrir à votre enfant, dès le plus jeune âge, les meilleures conditions d'apprentissage possibles et de favoriser sa réussite.



Lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement scolaire a été érigée en **priorité absolue** pour cette rentrée. Les personnels sont formés à la prévention, au repérage et à l'écoute. Les élèves à l'origine de harcèlement pourront être affectés dans une autre école.

Si votre enfant est victime de harcèlement ou en est témoin, alertez sans délai les équipes éducatives. Vous pouvez également appeler les **plateformes d'écoute spécialisées 3020 (harcèlement) et 3018 (cyberharcèlement)**.

PLUS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE

Pour favoriser son bien-être et son épanouissement, et par là même sa réussite scolaire, votre enfant va pratiquer cette année **30 minutes d'activité physique quotidienne**, quelle que soit son école.

Rentrée scolaire

Orientations ministérielles

Priorités ministérielles :

1. Instruire et faire progresser
2. Lutter contre les inégalités
3. Faire grandir et s'épanouir
4. S'engager dans les défis contemporains

Le projet académique et sa déclinaison départementale fixeront les objectifs spécifiques au regard de la particularité de notre territoire. Ils viseront « l'excellence inclusive » pour nos élèves, les personnels et nos partenaires.

L'école maternelle dès trois ans pour tous

Les Assises de la maternelle, réunies en mars 2018, ont en effet abouti à la conclusion que c'est entre 3 et 6 ans qu'il est possible de lutter efficacement contre l'inégalité devant le langage et de susciter le plaisir d'apprendre.

Classes de CP et de CE1 à 12 élèves :

Depuis, la rentrée 2019, l'ensemble des CP et des CE1 en Rep et Rep+ sont dédoublés.

Toutes les autres classes de grande section, de CP et de CE1 verront progressivement leurs effectifs limités à 24 élèves.

Mieux accueillir les élèves en situation de handicap

Depuis 2005, l'École a accueilli plus de 200 000 élèves de plus en situation de handicap. Les moyens d'accompagnement augmentent de 7,2 % pour les élèves en situation de handicap (AESH).

Pour mieux répondre à leurs demandes, tous les départements se dotent d'un service dédié à l'École inclusive → pôles inclusifs d'accompagnement personnalisé (P.I.A.L).

Notre école est rattachée au:

P.I.A.L Jules FERRY (écoles de secteur des collèges J.FERRY & FENELON)

Le projet académique 2022-2025 aura comme axe prioritaire :

L'excellence inclusive pour nos élèves

1. Une école qui donne des bases solides pour tous
2. Une école qui forme des citoyens éclairés
3. Une école où tous les élèves se sentent bien
4. Une école qui permet une orientation choisie jusqu'à l'emploi et favorise la poursuite d'études
5. Une école promotrice de la santé des jeunes

Garantir l'équité et développer la citoyenneté (*Agir sur la diversité et le suivi des parcours*)



PPS, PAP, PPRE, PAI : pour quels besoins de l'élève ?

Elèves présentant des difficultés dans l'accès aux apprentissages

Après une démarche diagnostique pour établir
la réalité des troubles

L'élève a besoin de compensations
liées à son parcours de formation
ET/OU
La MDPH s'est déjà prononcée sur la
situation de handicap

Les difficultés sont durables
ET
L'élève n'a pas besoin de
compensations mais
d'adaptations pédagogiques

L'élève présente des
difficultés scolaires

L'élève est malade
ou allergique

PPS

PAP

PPRE

PAI

Projet Personnel
de scolarisation

Plan
Accompagnement
Personnalisé

Programme
Personnalisé de
Réussite

Projet Accueil
individualisé



Sécurité des élèves



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

SECURITE DES ELEVES AUX HEURES D'ENTREE ET DE SORTIE

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

PLAN VIGIPIRATE RENFORCE :

Attention les 2 portes fermeront à 8h45 et 13h45

En MATERNELLE : dépose minute → pas d'attente dans le couloir !

Pour les sorties ou entrées régulières téléphoner à l'école : **03 27 79 95 15**

Merci de ne pas stationner sur le passage-piétons et près du passage menant à l'entrée de l'école.

La cohabitation voitures-piétons est source de danger : *pensez à vos enfants*

Ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.

Eviter que vos enfants attendent l'ouverture des portes de l'école sur la voie publique.

CADRE SANITAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Ce début d'année scolaire semble se présenter dans un contexte plus apaisé. En effet, au regard de la situation sanitaire et en appui du nouveau protocole, le niveau socle est retenu à compter de cette rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Néanmoins, **le respect des gestes barrières est recommandé dès le socle des mesures.** Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

Le passage d'un niveau à un autre sera décidé par les autorités nationales et pourra concerner tout ou partie du territoire.

Les APC

Activités pédagogiques complémentaires

Refondation de l'école de la république de juillet 2013

Les APC permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par ces activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par leurs enseignants.

Les activités pédagogiques complémentaires s'adressent potentiellement à tous les élèves. Elles répondent à des besoins identifiés par les enseignants. Les groupes restreints d'élèves constitués peuvent être hétérogènes.

Mardi et jeudi à partir du 16 septembre de 16h30 à 17 h15 - Mat Grands/CP
Pour Mr Charlet (non déchargé → plus d'APC) mais je garderai un créneau, le 1^{er} trimestre, le Mardi de 16h30 à 17h15 pour quelques élèves → atelier lecture

EVALUATIONS NATIONALES

DES EVALUATIONS AU SERVICE DE LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

Il s'agit d'évaluations, en français et en mathématiques, qui concernent tous les élèves de CP et CE1 et cette année les élèves de CM1.

Elles n'ont pas vocation à mesurer tout ce qui a été appris les années précédentes, ni tout ce qui figure au programme.

L'objectif de ces évaluations nationales est de fournir aux enseignants, pour chacun de leurs élèves, des points de repères fiables sur certaines de leurs capacités cognitives fondamentales, afin d'apporter le plus rapidement possible une réponse pédagogique appropriée aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Des évaluations en CP et en CE1 pour prévenir la difficulté scolaire

Pour permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux, il est indispensable d'avoir une connaissance fine de leurs besoins, dès les premières années d'apprentissage, et d'y répondre de manière personnalisée.

Elles se dérouleront cette année du :

CP – CE1 : Lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre 2023

CM1 : du lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre 2023. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves.

CP : Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier 2024

Cette année, les élèves de CM1 sont évalués en français et en mathématiques en début d'année scolaire.

Elles répondent à trois objectifs :

- **donner des repères** aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**,
- ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Les objectifs des différentes opérations d'évaluation des élèves

- « **début de CP** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.
- « **début de CE1** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.
- « **Point d'étape CP** » : un bilan à mi- année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.



PARENTS D'ÉLÈVES
AU NOM DE L'INTÉRÊT DES ENFANTS
vendredi 13 octobre 2023

Votez

POUR VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉCOLE



Les élections

Quand ?

Le vendredi 13 octobre 2023 de 8h à 12 h

Qui peut voter et se présenter ?

Chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation matrimoniale, peut voter ou être candidat à ces élections, Il demeure certains cas d'inéligibilité, par exemple parent déchu de l'autorité parentale.

La liste doit comporter au moins le nom de 2 candidats et au maximum le double du nombre de classe (à Fressies entre 2 et 4).

Le scrutin a lieu dans l'école et dure 4 heures mais il vous est également possible de voter par correspondance.

Combien y-a-t 'il de parents élus ?

Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école : A Fressies 2 représentants titulaires + 2 suppléants.

Le rôle des parents d'élèves :

Les parents d'élèves élus ont une voix délibérative.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (scolarisation des enfants porteurs de handicap, activités périscolaires, hygiène scolaire, sécurité des enfants). Ce conseil peut proposer un projet d'organisation du temps de travail (rythmes scolaires, organisation de la semaine scolaire...)

Dépôt des listes et déclarations avant le lundi 02 octobre à minuit

Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté : au plus tard le mercredi 04/10 à minuit

Le Bulletin de vote et la procédure de vote seront remis aux élèves avant le vendredi 06 octobre.

ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

DÉCLARATION DE CANDIDATURES

Année scolaire : **2023-2024**

École maternelle-élémentaire (1) (2) : **FRESSIES**

Commune : **FRESSIES** Circonscription d'IEN : **Cambrai-Centre**

N° d'immatriculation (RNE) : **0591239b**

Nous, soussignés, certifions sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Liste présentée par (3) :

Dans la déclaration de candidature, l'ordre des candidats n'est pas définitif.

NOM (4)	PRENOM	Classe fréquentée par le ou les enfant(s) à la rentrée 2023 (5)	Pour les listes d'union seulement : fédération, union ou association locale de parents d'élèves (6)	Émargement

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Nom de l'école
- (3) Mention de la fédération, association déclarée de parents d'élèves, liste d'union ou **premier nom** de parent d'une liste de candidats n'appartenant pas à une association de parents d'élèves
- (4) Indiquer sur cette liste, au maximum, le double du nombre de sièges à pourvoir
- (5) Élèves inscrits au 4 septembre 2023
- (6) Facultatif

RAPPEL : les parents désignés doivent impérativement être parent d'élève à la rentrée 2023 (leurs enfants étant inscrits en septembre 2023).

Cette déclaration ne doit pas être confondue avec la liste de candidatures qui, elle, fixe l'ordre définitif de présentation des candidats.

LISTE DE CANDIDATURES (FIXE DEFINITIVEMENT L'ORDRE DU BULLETIN DE VOTE ET DE PROCLAMATION DES RESULTATS)

ELECTIONS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Nom de l'école (préciser : primaire, maternelle, élémentaire) : **Ecole Primaire**

Commune de : **FRESSIES**

Liste présentée par (1) :qui a fixé l'ordre de présentation.

ATTENTION A L'ORDRE : il ne pourra pas être modifié ni après le dépôt des listes, ni après le scrutin. Les titulaires seront nommés puis les suppléants. Le bulletin de vote doit reprendre l'ordre de présentation de cette liste.

Ordre de présentation de candidats	NOM (2)	PRENOM	APPARTENANCE (3)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

- (1) Mention de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste ou le nom du 1^{er} candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association.
- (2) Le nombre de candidat par liste doit être au minimum de 2 et au maximum du double de nombre de siège à pourvoir (nombre de sièges = nombre de classes permanentes de l'école, y compris ULIS).
- (3) Lorsqu'il s'agit d'une liste d'union, les candidats ont la possibilité de mentionner à côté de leur nom, leur appartenance (ex : regroupement FCPE et PEEP).

ATTENTION : Vous pouvez photocopier le tableau et le compléter, si vous avez plus de 14 candidats

INFOS

La Natation

Les Vendredis – 1er trimestre , à partir du 15 septembre 2023 jusqu'au 01 décembre – de 14h45 à 15h20

Du CP au CM2

16 élèves concernés → présence obligatoire d'un parent.

Calendrier scolaire

Vacances d'automne:

Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël :

Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver :

Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024

Vacances de Printemps :

Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024

Vacances d'Eté :

Samedi 6 juillet 2024

Pont de l'Ascension 2024 :

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2024

Les différents sites utilisés à l'école

Site de l'école

ACCUEIL

L'EQUIPE

CYCLE 1

CYCLE 2

CYCLE 3

DOCUMENTS

LES TUIC

PARENTS

USEP

LE P'TIT MEUTIN

CONTACT



Aucune catégorie

NOTE RENTREE 2023-2024

3 septembre 2023 | Auteur: Sylvain CHARLET [éditer]

HORAIRES : Le matin, de 8h45 à 12 h ; l'après-midi, de 13h45 à 16 h30, le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8 h 35 et 13 h 35. .

Un accueil est possible tôt le matin (dès 7 h30) et une garderie le soir (jusque 18 h 30) : inscription auprès du personnel municipal.

TELEPHONE : **03 27 79 95 15** le matin entre 8 h10 et 8 h 30, à 10 h 30, ou à 16 h35.

ASSURANCE SCOLAIRE : Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance RESPONSABILITE CIVILE qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant ; toutefois, pour toute activité à caractère facultatif (sortie, classe de découverte, séance récréative...), une assurance INDIVIDUELLE CORPORELLE est obligatoire. Vous devez donc :

CHERCHER

Search



septembre 2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

« Mai

ARTICLES RÉCENTS

NOTE RENTREE 2023-2024

USEP 4 avril 2023

<http://ecole-fressies.etab.ac-lille.fr/>

E.N.T

Espace Numérique de Travail

<https://enthdf.fr>

Portail de connexion à l'ENT

Veillez renseigner quelques informations pour accéder à votre page d'authentification

1. Sélectionner votre profil



Élève



Représentant
légal



Personnel
Education
Nationale



Enseignement
agricole



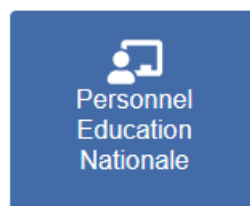
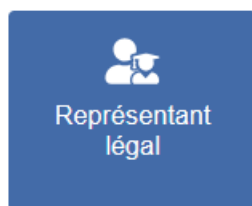
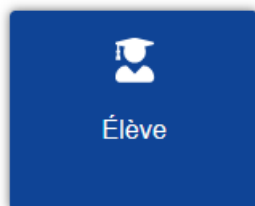
Personnel
collectivité et
invité

Nos partenaires



Veillez renseigner quelques informations pour accéder à votre page d'authentification

1. Sélectionner votre profil



2. Sélectionner votre niveau



Connexion

Identifiant

Mot de passe



Se souvenir de moi

[Identifiant oublié](#)

[Mot de passe oublié](#)

Connexion

Madame, Monsieur,

Votre accès à l'ENT Hauts-de-France va changer.



Dès la rentrée scolaire de septembre 2023, l'accès à l'ENT **pour les parents et représentants légaux** se fera via le service d'authentification national EduConnect.

Dès maintenant : créez et utilisez votre accès Educonnect en allant sur l'ENT.

† **Vous n'avez pas encore de compte Educonnect :**

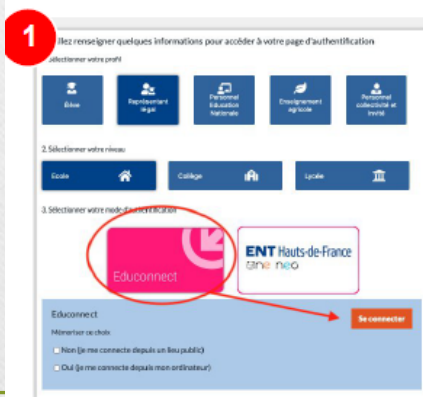
⇒ Créez un compte à l'aide d'un code. Pour obtenir ce code, allez sur educonnect.education.gouv.fr ou cliquez sur l'icône EduConnect depuis [la page de connexion à l'ENT](#)

⇒ Créez votre accès à l'ENT avec « FranceConnect ».

† **Vous avez déjà un compte Educonnect**

pour le suivi du Livret Scolaire Unique ou pour un enfant scolarisé dans un collège ou lycée public :

Vous n'avez rien à faire. Depuis EduConnect vous aurez la possibilité de rattacher tous vos enfants à votre compte.



MES APPLIS

Rechercher une application



Actualités



Assistance



Bibliothèque



Blog



Cahier de textes



Cahier multimédia



Carnet de liaison



Carte mentale



Casier



Console
d'administration



Espace
documentaire



Exercices



Formulaire



Frise
chronologique



Messagerie



Médiacentre



Pad



Paramétrage de la
classe



Sites Web



Statistiques



Web-conference

CE1 CE2-CM1-CM2



Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture
Pour une pédagogie de la compréhension

Accueil

Visite guidée

Charte

Carte du roll

Contact

Créer un observatoire

Objectif

Le ROLL est fondamentalement **une démarche pour apprendre à comprendre les textes écrits.**


C'est un dispositif qui associe **pédagogie de la compréhension et démarche de différenciation.**



Orthophore

Ceux qui s'en privent ont tort !

Créer un compte | Connexion

Dictées en accès libre : - CE1 - - CE2 - - CM1 - - CM2 - 

Bienvenue sur Orthophore

Les inscriptions sont ouvertes

Vous pouvez dès à présent [créer un compte](#)  sur [orthophore.fr](#)

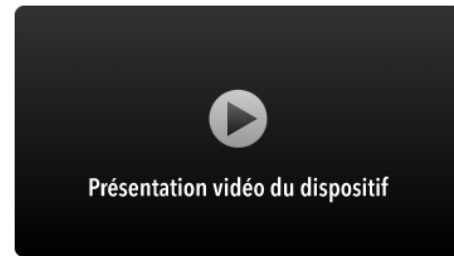
- L'inscription est réservée aux enseignants
- Les comptes « élève » sont créés par leur enseignant

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du développement en suivant [ce lien](#)

Pour bien démarrer

- La documentation est [ici](#)
- Plus d'informations sur le [wiki](#)

En savoir plus



Soutenir Orthophore



Vous pouvez m'offrir un café !

Dernières mises à jour

Version 4 (build 90) du 21/11/2021

GLOBAL

- CHG** Relookage de la page d'accueil
- NEW** Ajout d'une video de présentation en page d'accueil
- NEW** Ajout des dernières modifications en page d'accueil

[En voir plus...](#)

[Contact](#) - [Faire un don](#) - [Documentation](#) - [Données personnelles](#) - [Gestion des cookies](#)

Orthophore 4 (build 90) - Mentions légales

<https://www.orthophore.fr>



Exercices

**Des exercices
d'entraînement du CP à la
3ème**

Entraîner les élèves au calcul mental afin de contribuer à la mémorisation des faits numériques, à l'appropriation des stratégies de calcul mental et à la fluence mathématiques du CP à la 3ème.

[Aller vers les exercices](#)

L'application

**Concevoir des séances ou
des parcours**

Préparer une séance à destination des élèves à partir de la bibliothèque d'exercices en y ajoutant si besoin des vidéos.

[Aller vers l'application](#)

Vidéo-projection

**Des outils pour un usage
collectif**

Utiliser des activités à mener en collectif à l'aide d'un vidéo projecteur ou d'un tableau numérique interactif, afin de confronter les procédures.

[Aller vers l'application TNI](#)

Rallye

**Des rallyes du CP à la
3ème.**

Participer à des rallyes de calcul mental, du CP à la 3ème.

[Aller vers les rallyes](#)

Actualités

<https://calculatice.ac-lille.fr/>